



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi**

# Plateforme Baromètres Filières.fr Suivi de la filière aéronautique Occitanie

Service économique de l'État en région  
Campagne de fin 2020

---

# Préambule

La plateforme « <https://barometre-filières.fr/> » de la DIRECCTE Occitanie a été développée grâce à la mobilisation de l'écosystème Start-ups toulousain (Guty et Flutilliant).

Initialement mise en place pour suivre et mesurer l'impact de la crise économique liée à la crise sanitaire de la Covid-19 et les conditions de reprise des secteurs d'activité et filières de la région Occitanie, elle poursuit son objectif initial et l'étend au-delà de la crise actuelle.

Cette enquête, menée par le Service Economique de l'Etat en Région (SEER) de la DIRECCTE Occitanie, s'appuie sur des données déclarées à fréquence régulière par un panel d'entreprises représentatif de la filière aéronautique. Elle permet à la DIRECCTE, à partir des informations **globalisées et anonymisées** transmises par les entreprises répondantes, d'établir à intervalle régulier un état de la filière. L'objectif est d'acquérir une connaissance précise du contexte et des difficultés rencontrées par les entreprises, afin de mettre en place les mesures les mieux adaptées pour les accompagner

Vous trouverez ci-après les résultats de la campagne de baromètres-filières/filière aéronautique qui s'est déroulée du 17 décembre 2020 au 26 février 2021. Il **s'agit d'une image en ce début de 2021 de la situation des entreprises répondantes.**

Une nouvelle campagne sera lancée dans les mois à venir. Plus le nombre de répondants sera important, plus précise sera la connaissance de la situation des entreprises et permettra d'adapter les mesures d'accompagnement aux différentes problématiques rencontrées.

Plusieurs actions visant le soutien aux entreprises de la filière aéronautique se mettent en place. Le **plan de relance national aéronautique** a été lancé le 9 juin dernier et **en région, le plan État/Région ADER4 s'adapte** pour tenir compte du contexte particulièrement difficile pour les entreprises de ce secteur.



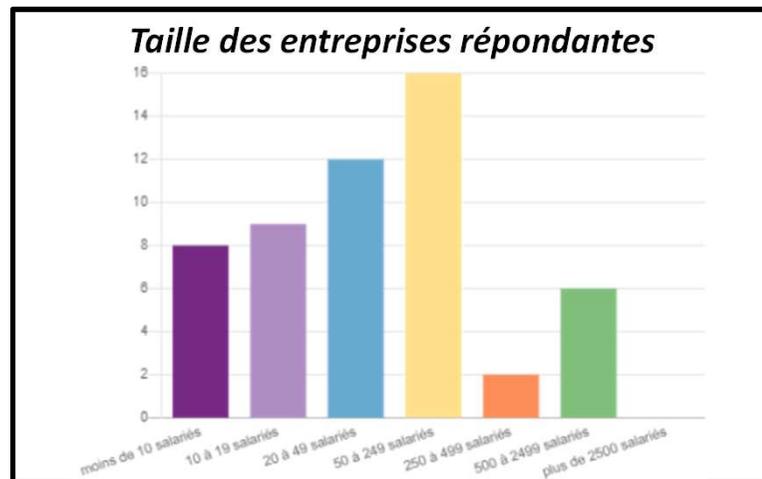
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi

# PANEL DES RÉPONDANTS

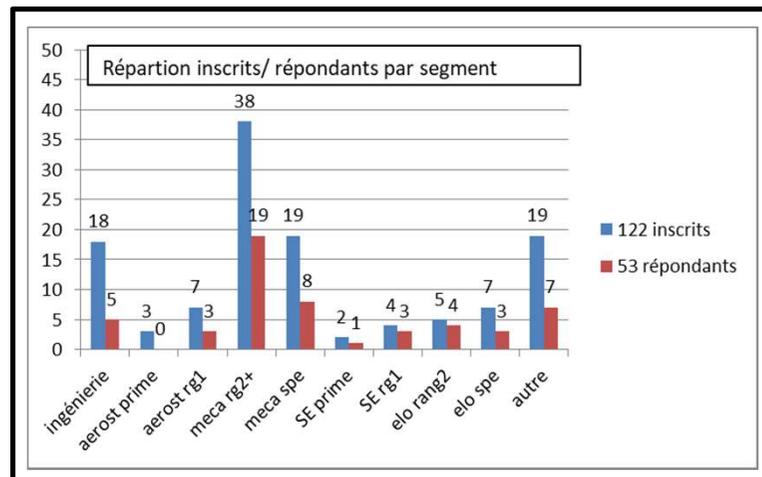
## 122 inscrits / 53 questionnaires complétés



### [ Un panel représentatif de la filière occitane, mais... ]

Pour cette dernière campagne de relevé de situation à fin 2020 / début 2021, on notera un accroissement notable du nombre d'entreprises inscrites avec une représentativité correcte en matière de taille et de positionnement dans la chaîne de valeur.

Cependant, seuls 43% des inscrits ont mis à jour leur situation ce qui ne permet pas de disposer d'une vision précise de l'évolution de la situation de la filière (une plus grande stabilité dans les répondants est nécessaire).



Les répondants sont majoritairement des TPE et PME et plus particulièrement du segment aérostructure où elles sont largement représentées. Le nombre de réponses des ETI (plus de 250 salariés) reste encore insuffisant, même si on remarque une participation plus élevée de cette catégorie d'entreprises dans le segment systèmes embarqués.

Si les entreprises de Haute-Garonne représentent la moitié des répondants, seuls 41% des inscrits de ce département ont mis à jour leur situation. Avec un taux de participation de 60%, ce sont les entreprises du Lot et du Gers qui proportionnellement aux inscrits, sont les plus assidues sur la plateforme.



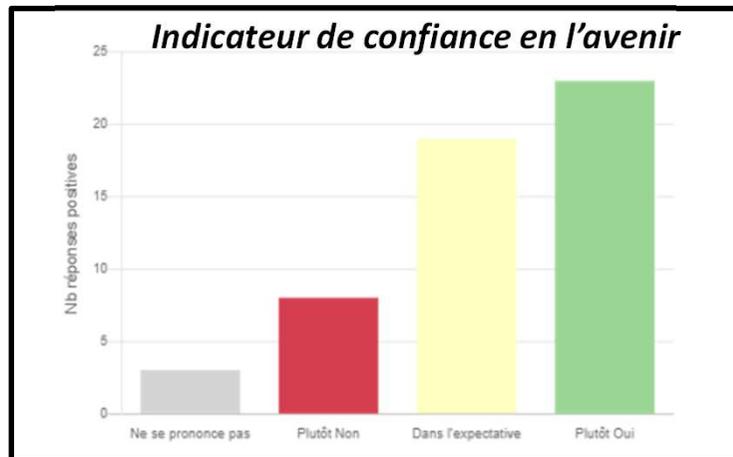
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi

# LA SITUATION A DATE

# Climat de Confiance



## [ Toujours dans l'attente d'une reprise de l'activité... ]

Peu de changement dans l'opinion générale des chefs d'entreprises par rapport à la situation en juin 2020, l'incertitude restant entière quant à une possible reprise de l'activité dans le secteur de la construction aéronautique.

On note cependant un léger frémissement d'opinions positives (43% des réponses contre 37% en juin), les entreprises qui restent dans l'expectative concernant leur avenir étant toujours nombreuses.

La mise en place des aides de l'Etat a eu un impact évident sur les craintes et difficultés exprimées. La baisse très sensible de la crainte de devoir licencier et du coût de l'AP est à mettre en regard

## Difficultés/craintes exprimées

	enquête juin 2020	enquête déc./janv 2021	Tendance
Licenciements dans les mois à venir	74%	43%	↘↘
Problèmes de trésorerie	55%	39%	↘
Coût de l'activité partielle	55%	34%	↘↘
Arrêt des projets de R&D par les G.E.	50%	41%	↘
Arrêt des paiements par les clients	37%	32%	↔
Craintes relatives aux marchés à l'international	34%	31%	↔
Coût d'un PSE	32%	29%	↔
Connaissance / accès aux aides de la Région	29%	26%	↔
Manque de soutien des banques	18%	25%	↗
Connaissance / accès aux aides de l'Etat	16%	26%	↗
Ne pas finaliser une levée de fonds en cours	13%	25%	↗
Manque de réactivité de BPI	8%	23%	↗
Délais de versement des aides liées à l'AP	8%	20%	↗
Assurer la protection des salariés	5%	7%	↔
Manque de soutien assureurs crédits	-	18%	
Pertes de compétences en vue de la reprise	-	18%	

de la mise en place de l'APLD depuis juillet. Dans le même temps les délais de versement des aides correspondantes interrogent davantage.

L'arrêt des projets de R&D inquiète moins, le manque de réactivité de BPI est regretté et la méconnaissance des aides de l'Etat augmente : autant d'opinions à rapprocher de la mise en place du plan de soutien à la filière et en particulier de l'appel à projets dont le processus en 2020 n'a pas toujours été bien compris.

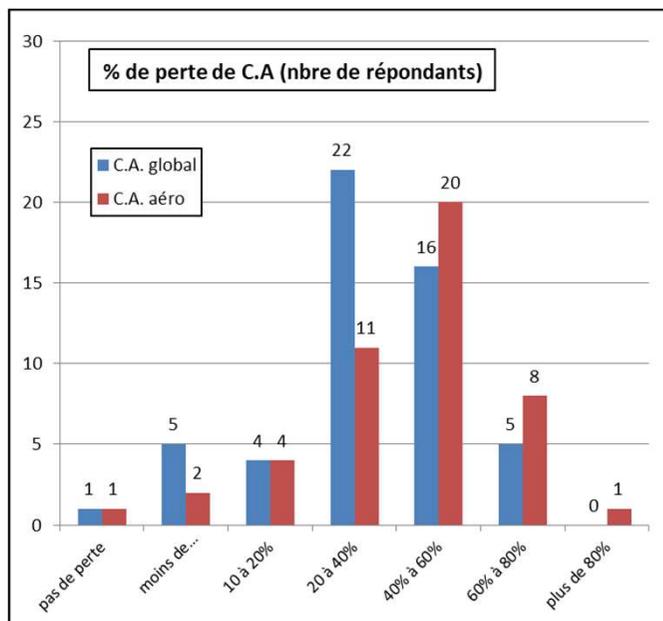
Enfin, la projection dans l'après crise interroge sur le soutien à venir des banques et assureurs crédits ainsi que du maintien des compétences.

## L'activité reste fortement perturbée

### L'activité redémarre mais C.A 2020 en baisse

Alors qu'en juin 60% des répondants indiquaient moins de 60% des effectifs en activité, 71% des répondants affichent à fin décembre un taux d'occupation des personnels de plus de 60% (plus de 80% des salariés pour 47% des répondants). Ils ne sont plus que 15% à indiquer un taux d'occupation de moins de 40%.

A fin 2020, les pertes de C.A les plus importantes (> à 40%) correspondent probablement aux entreprises les plus dépendantes du secteur aéronautique). Une entreprise a vu son CA en forte hausse!



Difficultés rencontrées	enquête juin 2020	enquête déc. janv 2021	Tendance
Report de commandes clients (décalage)	68%	46%	↘↘
Aucune nouvelle affaire	68%	47%	↘↘
Aucune information de la part des clients sur leurs intentions	68%	44%	↘↘
Annulation de commandes clients	66%	41%	↘↘
Maintien des commandes clients mais livraison perturbée ou impossible	24%	31%	↗
Conditions de travail (distanciation, EPI, Télétravail...)	29%	33%	=
Demande client de ne pas livrer et facturer des prestations déjà réalisées	34%	27%	↘
Fournisseurs défaillants	21%	26%	=

Si la reprise de l'activité reste toujours incertaine, son niveau actuel semble se stabiliser avec comme conséquence une inflexion notable des difficultés rencontrées liées à la relation commerciale (report/annulation de commandes, nouveau business, etc.).

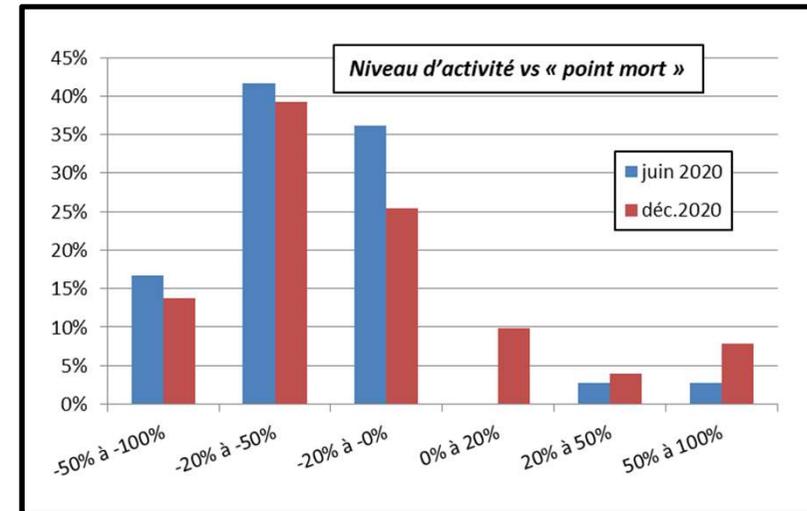
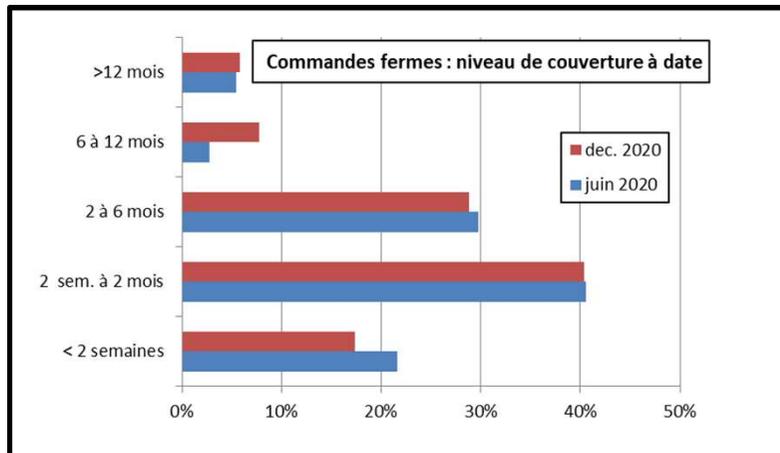
On note cependant des problèmes logistiques persistants et des conditions de travail impactant toujours l'activité. La défaillance de fournisseur reste un sujet d'inquiétude qui risque de s'accroître dans les mois à venir.

# Carnet de commande & C.A.

## [ Besoin de « business » plus que jamais ]

Le manque de visibilité en matière d'activité reste, comme en juin, une difficulté : ce sont toujours à fin 2020 près de 9 entreprises sur 10 qui ne disposent pas d'une visibilité du carnet de commande au-delà de 6 mois (elles n'étaient avant la crise qu'un peu plus de la moitié).

Pour la majorité des répondants, le niveau de couverture des commandes fermes n'a pas évolué depuis juin 2020 et ce sont toujours 2/3 des entreprises pour qui les commandes fermes se traduiront par de l'activité dans moins de 3 mois. Si le niveau d'activité reste très en deçà du point mort économique pour la grande majorité des répondants, on note une légère amélioration de la situation par rapport à juin, imputable probablement à l'accroissement d'activité dans les 6 derniers mois de l'année.



## [ Diversification et export : plus que d'actualité ]

76% des entreprises ont engagé une démarche de diversification, les secteurs auto, ferroviaire, énergie, médical, spatial, défense étant cités à même fréquence. Réduire la dépendance au secteur de l'aéronautique civile fait partie aujourd'hui des priorités des entreprises.

Si 63% des entreprises ayant déjà une activité à l'export indiquent avoir perdu moins de 20% de leur activité à l'international, 22% d'entre elles affichent une baisse de plus de 40%. Pour autant l'optimisme reste de rigueur pour 80% des entreprises exportatrices.

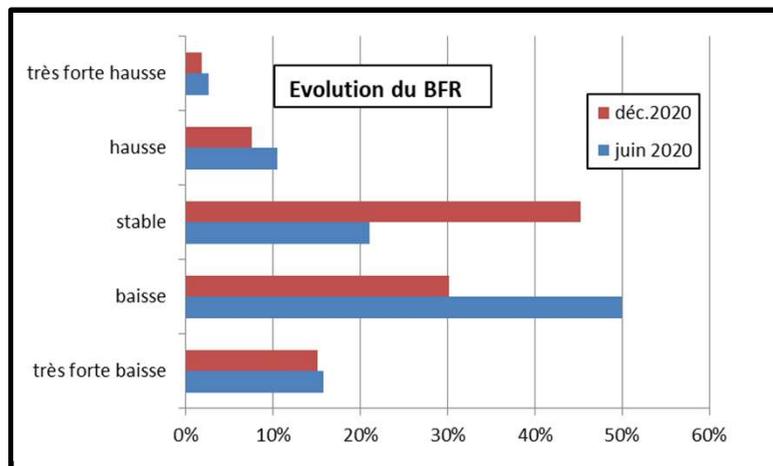
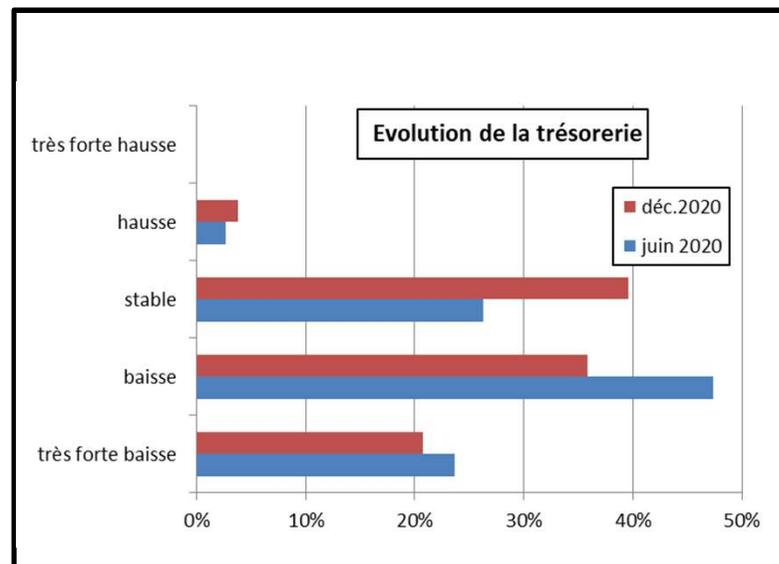
## Situation financière

### [ Les trésoreries résistent ]

Même si les trésoreries continuent de souffrir, elles ne se dégradent pas par rapport à la situation de juin (effet PGE et amélioration de l'activité probablement).

Avant crise, 73% des entreprises du panel répondant disposaient d'une trésorerie leur permettant de tenir plus de 8 semaines (50% plus de 12 semaines). A fin 2020, elles ne sont plus que 60% (respectivement 38% et 21%) situation quasi inchangée par rapport à juin dernier.

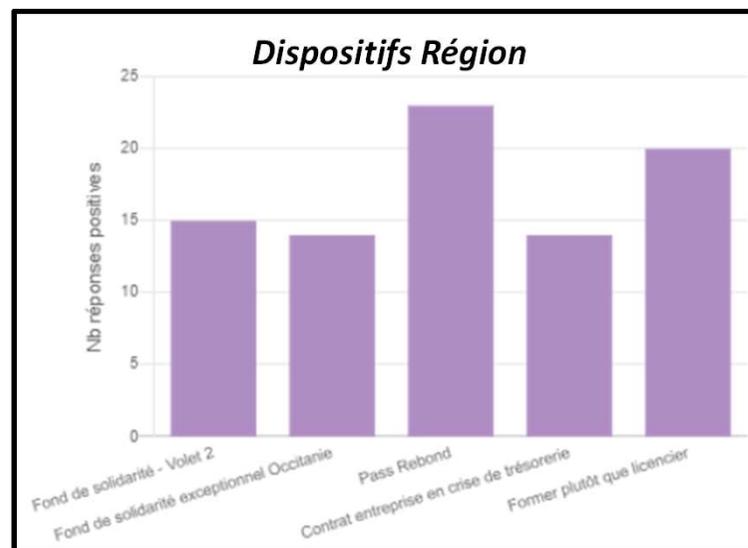
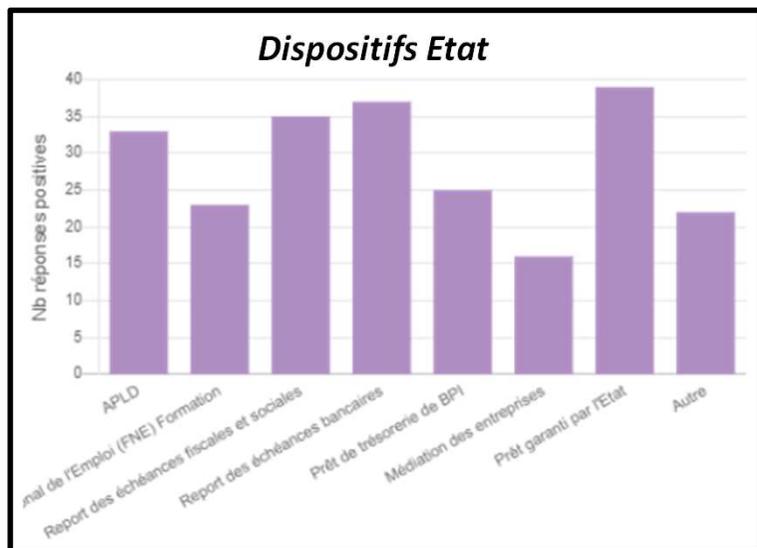
11 % des entreprises (26% en juin) déclarent un niveau de trésorerie permettant de soutenir entre 2 et 4 semaines d'activité ; elles n'étaient que 6% avant crise.



### [ Activité réduite mais stabilisée, moins de dépenses ]

45% des entreprises indiquent des niveaux de BFR en baisse ou forte baisse (contre 2/3 à la précédente enquête) avec par effet mécanique une augmentation du nombre de répondants pour lesquels le BFR reste stable (45% pour 21% précédemment). Seuls 9% indiquent une augmentation du BFR (13% à la précédente campagne).

## Dispositifs mobilisés



39 des entreprises répondantes ont obtenu le PGE sollicité auprès des banques pour un montant de l'ordre de 60 M€ au total (chiffres imprécis du fait de quelques données entrées incomplètes). L'imprécision dans les réponses apportées ne permet pas d'identifier clairement les raisons des refus (avec ou sans explication de la banque).

Concernant le remboursement du PGE obtenu, seule une vingtaine d'entreprises a répondu : parmi elles, 11 indiquent avoir sollicité un différé de remboursement, 6 ont demandé un étalement de l'amortissement ; 2 déclarent vouloir le rembourser intégralement un an après son obtention et une seule se dit être en difficulté pour le rembourser.

Le frémissement constaté en juin concernant le recours au FNE formation se confirme (41% des répondants contre 21% précédemment). Les autres dispositifs mis en place par le gouvernement ont été largement sollicités (report des échéances sociales et fiscales, report des échéances bancaires).

Coté dispositifs du Conseil régional, on note une accélération notable dans l'utilisation des dispositifs proposés, à mettre en regard de l'effort d'information aux entreprises de ces derniers mois. Le soutien à la formation reste très utilisé ainsi que le *pass rebond*.

# Évolution des effectifs

## Des effets de la crise sur l'emploi plus marqués

Si en juin 2020 la baisse des effectifs concernait davantage les CDD et l'intérim (45% et 58% des répondants) et moins les CDI (35%), à fin décembre la baisse des effectifs concerne tous les types de contrats dans des proportions semblables (CDI : 50% des répondants; CDD : 54% ; Intérim : 59%).

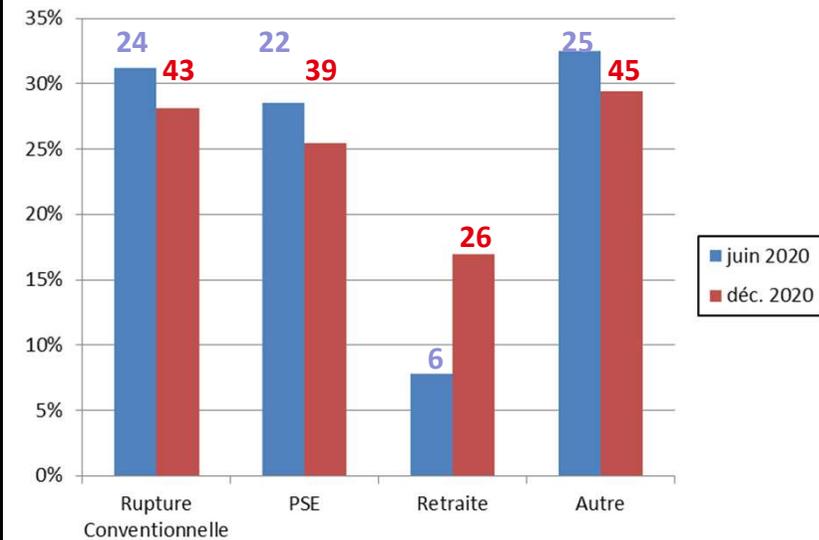
Les réductions d'effectifs ont été réalisées via des départs à la retraite mais surtout dans le cadre de PSE et de ruptures conventionnelles.

Les « autres » solutions mises en œuvre correspondent à des mobilités groupe, des mobilités externes sécurisées, des démissions (création / reprise d'entreprise, projet personnel), des fins de période d'essai, arrêts des CDD / intérim, licenciements (économique ou faute grave).

A la marge quelques entreprises déclarent des effectifs en hausse (CDI : 10% des répondants, CDD : 5%, Intérim : 6%).

Pour autant, 40% des répondants envisagent des recrutements à brèves échéances (pour moitié à moins de 3 mois et pour moitié entre 3 et 6 mois) qui pourraient être remises en cause suivant la pérennité de l'accroissement d'activité constaté et la disponibilité des compétences recherchées.

Origine de la baisse des effectifs (%age des rép. / occurrence)



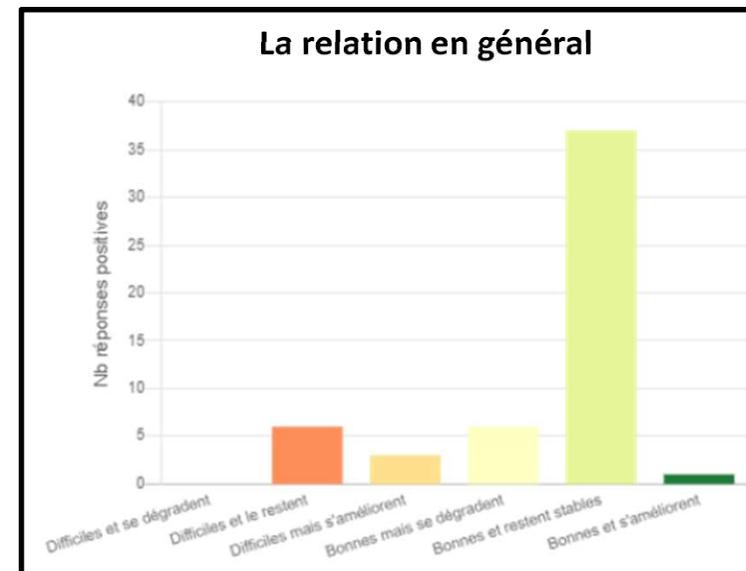
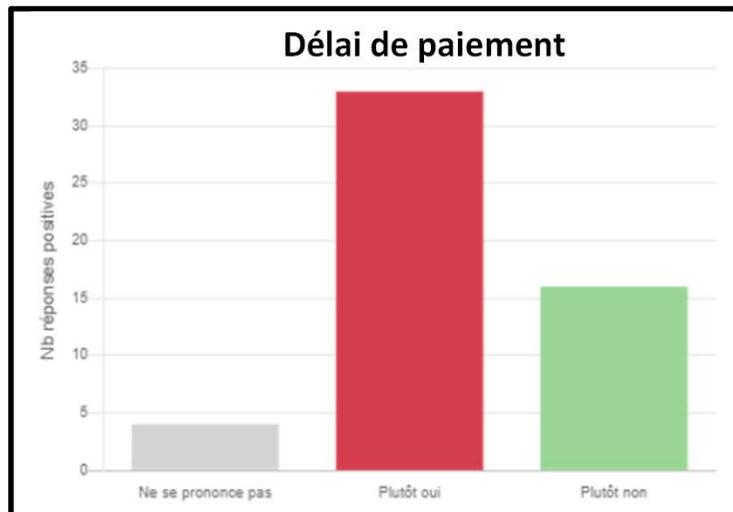
# Baromètre Relation client / fournisseur

## Relations commerciales : la vigilance reste de mise

Pour la grande majorité des répondants, la relation C/F est bonne et le reste.

Les délais de paiement sont bien respectés pour 62% des répondants mais il reste 30% des entreprises qui se plaignent du non respect de la LME. Moins de 20% des factures seraient payées en retard (pour 86% des répondants).

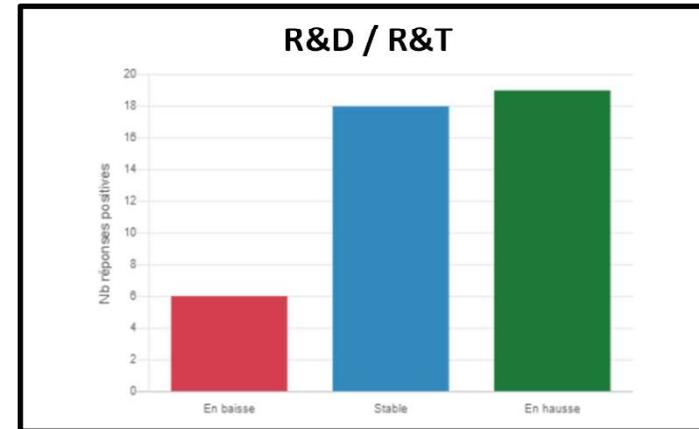
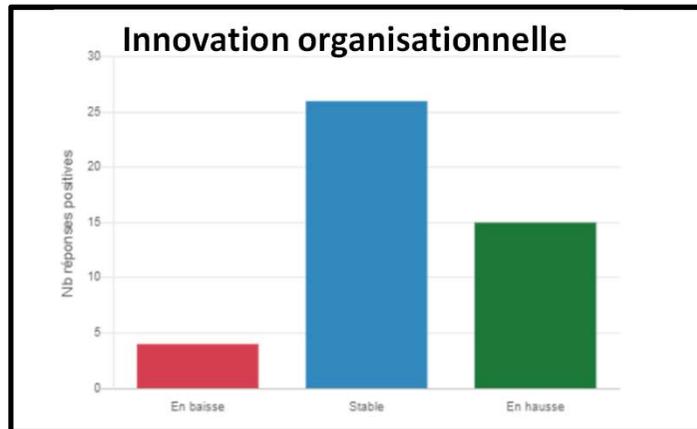
Ces chiffres corroborent ceux issus de la récente enquête menée par la Médiation des Entreprises (MDE) auprès d'un large panel d'entreprises de la filière nationale.



Quelques pratiques non-coopératives sont « dénoncées » par 31 répondants (en phase avec le résultats de l'enquête de la MDE) :

- Des délais excessifs dans la réception des biens ou travaux reviennent le plus souvent (13 occurrences)
- L'émission de bons de commande après réalisation de la prestation (9 occurrences)
- La modification unilatérale d'un des éléments du contrat (7 occurrences)

## Innovation et préparation de l'avenir



En matière d'effort de R&D et d'innovation organisationnelle, on note une inflexion importante des intentions par rapport à la situation de juin. On peut probablement y voir l'impact des mesures du plan de relance aéronautique et plus particulièrement de l'appel à projets *transformation et modernisation de la filière* et des sommes importantes dévolues au CORAC.

En 6 mois, le nombre d'entreprises indiquant accentuer leurs efforts de R&D a doublé (44% contre 21% en juin) et seulement 14% réduisent cet effort (43% en juin).

La même tendance se retrouve en matière d'innovation des organisations : alors qu'elles étaient 26% en juin à réduire leur effort, elles ne sont plus que 9%. En juin, 40% des entreprises indiquaient poursuivre leur transformation interne sur le même rythme ; elles sont 58% aujourd'hui, certaines bénéficiant d'ailleurs d'aides de l'Etat dans le cadre du plan de relance. Un tiers des entreprises déclarantes indiquent accentuer les démarches engagées (même proportion qu'en juin mais sur un nombre de répondants plus important).

Les réponses relatives aux actions menées sur la thématique Industrie du Futur sont en cohérences avec les précédentes : seulement 12% de baisse de l'effort (41% en juin), 49% d'accentuation de la mise en place d'action IdFu (18% précédemment), 39% indiquant poursuivre ce qui était engagé. Là encore il y a probablement un lien avec l'AAP aéro et surtout la mise en place de l'AAP IdFu géré par l'ASP dont on connaît le succès qui a dépassé de très loin ce qui était attendu.

Même si le panel de répondants s'est enrichi par rapport à celui de juin, on remarque une baisse importante de candidat « consolidateur » : en %age (20% contre 49%) et en nombre (10 contre 17).

# Conclusion

La crise sanitaire liée à la COVID19 a impacté très lourdement les compagnies aériennes et a déclenché une crise de la demande pour l'ensemble du secteur de la construction aéronautique mondiale.

Cette situation totalement inédite pour cette filière, par son ampleur et sa durée attendue, fragilise l'ensemble des acteurs, en particulier les TPE et PME déjà financièrement fragiles avant la crise.

Au-delà de son implication dans l'accompagnement inédit de l'État pour soutenir cette filière stratégique dans le cadre du plan de relance, la DIRECCTE a mis en place un outil digital de diagnostic de la situation de la filière aéronautique régionale (baromètre filière) qui s'appuie sur les éléments de situation mis à jour à chaque campagne (3 par an environ) par les entreprises inscrites. La pertinence de ce diagnostic repose sur l'implication des entreprises (assiduité à répondre) et la qualité des réponses (complétude).

Alors que le dispositif se veut simple et rapide d'utilisation, encore trop peu d'inscrits (42%) ont participé à la dernière campagne, et ce malgré un délai pour répondre qui avait été allongé, rendant délicate l'analyse de certaines rubriques du questionnaire. Pour autant, l'implication des 52 entreprises ayant mis à jour leur situation sur la plateforme aura permis d'identifier quelques tendances dans l'évolution de la filière sur les 6 derniers mois de l'année 2020.



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi**